I.T.E.

Fiche d'informations système

JEFCOTHERM MOB PSE
Calé-chevillé

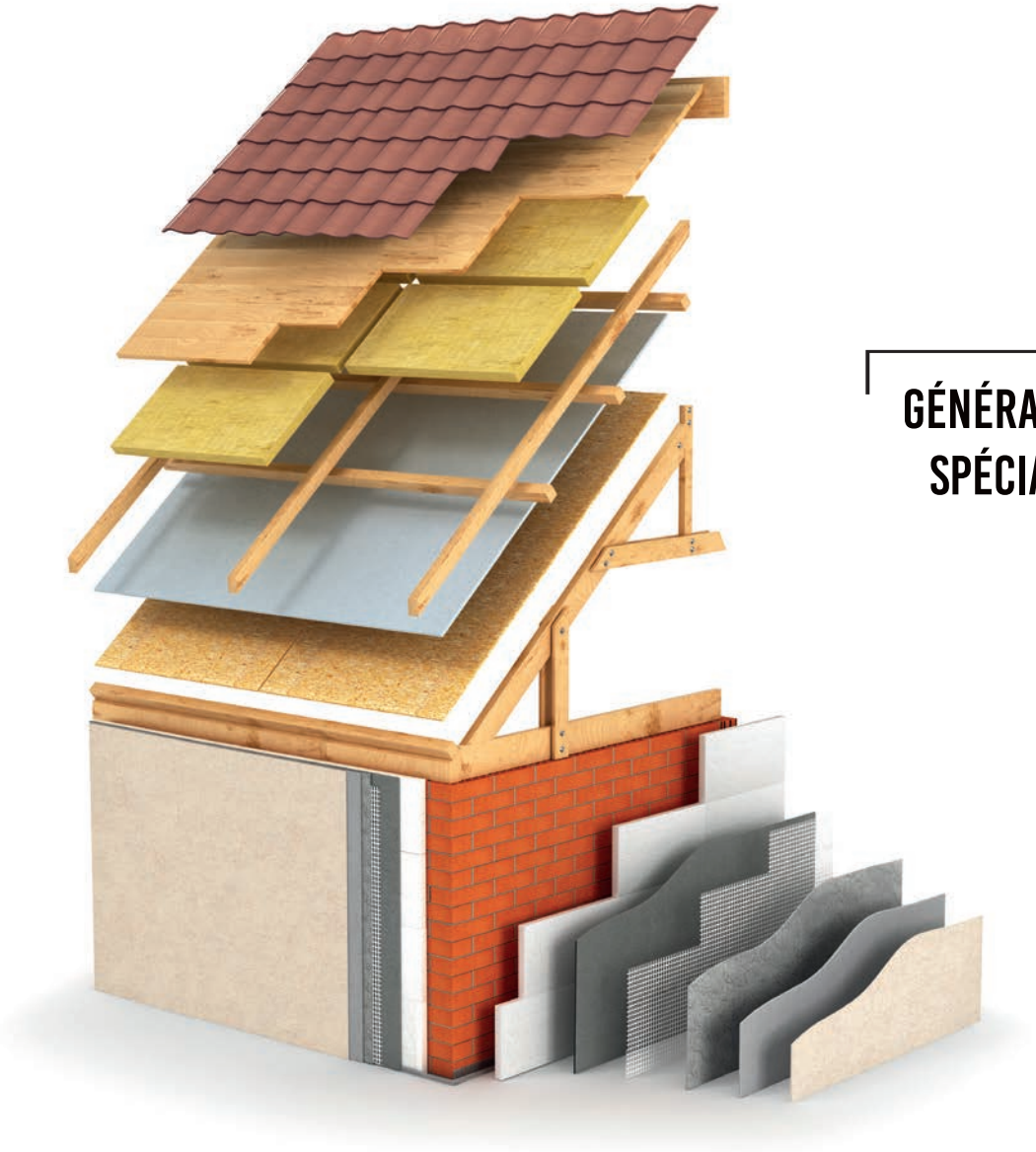

GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE

JEFCO Peintures

SOMMAIRE

1 DESCRIPTIF 03
2 MATÉRIAUX 05
3 MISE EN ŒUVRE 09

GÉNÉRALISTE EN PEINTURE
SPÉCIALISTE EN FAÇADE

WWW.JEFCO.FR

1 DESCRIPTIF

DÉFINITION

- Système composite d'isolation thermique extérieure (ETICS) des façades d'ossatures bois non porteuses, constitué d'un enduit mince sur isolant en polystyrène expansé, calé et fixé mécaniquement par chevilles au support bois.

- Revêtement extérieur de façade conforme l'Évaluation Technique Européenne 11/0433 à laquelle l'utilisateur doit se reporter.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME

	MODE DE FIXATION	COLLE	ISOLANT	ENDUIT DE BASE	IMPRESSION	FINITION [1]
JEFCOTHERM MOB PSE	Calé et chevillé	JEFCOTHERM BOIS	PSE	JEFCOTHERM POUDRE (blanc ou gris) en 2 ou 3 passes	AQUAFAST FIXATEUR 0 ou 0 GRANITE	SILIPLAST
					CRISTALITE IMPRESSION	CRISTALITE
					IMPRIM CHAUX	TALOCALCE

[1] *Finitions minces optionnelles avec certains enduits : voir II MATÉRIAUX .*

DOMAINE D'EMPLOI

CONSTRUCTIONS :

Bâtiments d'Habitation (BdH) de 1ère famille jusqu'à R+1 ou 6 m et dont la distance entre la façade et la limite de propriété est supérieure à 4 m ; établissements recevant des travailleurs (ERT), de moins de 10 m (maximum R+2).

NOTES

NOTE 1 : *il est possible de travailler sur supports anciens à conditions qu'ils représentent les mêmes caractéristiques que celles exigibles pour les ouvrages neufs. Ils peuvent nécessiter le remplacement partiel ou total des panneaux. Une étude particulière est indispensable (nous consulter)*

NOTE 2 : *Pour les habitations de 1ère famille, ne nécessitant aucune mesure de protection particulière au sens de l'IT 249 de 2010, et selon le § 5 des règles FOB de 2013, l'épaisseur maximum de l'isolant peut être de 120 mm pour éviter la formation de point de rosée au sein de l'isolation.*

NOTE 3 : *Les systèmes JEFCOTHERM MOB PSE ont une masse surfacique inférieure ou égale à 20 kg/m² quelle que soit l'épaisseur de l'isolant et ne nécessitent aucune disposition particulière vis-à-vis du risque sismique.*

SUPPORTS

PAROIS PLANES VERTICALES (façades) constituées de :

- Panneaux de bois conformes aux CGM des DTU 31.2, DTU 41.2 et NF DTU 31.4,
- Panneaux de particules de bois liées au ciment définis dans la norme NF EN 633 ou sous Avis Technique ou DTA du CSTB (DURIPANEL par exemple);
- Support anciens tels que MASTERPANEL ou VIROC.
- Les panneaux contreplaqués type 3S certifiés NF Extérieur CTB-X, d'épaisseur minimale 7 mm.
- Les panneaux de particules certifiés CTB-H, d'épaisseur minimale 10 mm, de catégorie au moins P5 pour l'emploi en milieu humide.
- Les panneaux OSB/4 certifiés CTB-OSB 4 d'épaisseur minimale 8 mm et panneaux OSB 3 d'épaisseur minimale 9 mm certifiés CTB-OSB 3.
- Les panneaux MDF RWH selon NF EN 622-5 certifiés CTB-RH, d'épaisseur minimale 15 mm et inférieure ou égale à 20 mm.
- Les panneaux LAMIBOIS d'épaisseur minimale 15 mm (LVL/3).

NOTE

Les supports admissibles ci-dessus ne doivent pas être travaillants. Le contreventement du bâtiment est assuré par ailleurs par la structure porteuse ou tout autre dispositif. Se reporter au CCTS JEFCOTHERM MOB pour connaître plus de détails sur les caractéristiques des matériaux constituant les supports admissibles (neufs ou anciens).

ISOLATION THERMIQUE DES FAÇADES ET PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES

Le système permet d'améliorer la performance énergétique des bâtiments existants (cf. Arrêté du 13 juin 2008), et de satisfaire à la réglementation applicable aux constructions neuves (RE 2020), en limitant de façon importante les déperditions (ponts thermiques au droit des jonctions entre façades et refends ou planchers). Il améliore ainsi le confort des locaux, en hiver comme en été, tout en réduisant fortement l'émission des gaz à effet de serre.

⚠ **AVERTISSEMENT :** les informations données dans la présente fiche n'ont de sens et n'engagent la responsabilité du fournisseur que si le système, livre en kit, est mis en œuvre dans les règles de l'art par un entrepreneur de construction avec les produits ici prévus pour composer l'ouvrage a exécuter.

JEFCOTHERM MOB PSE

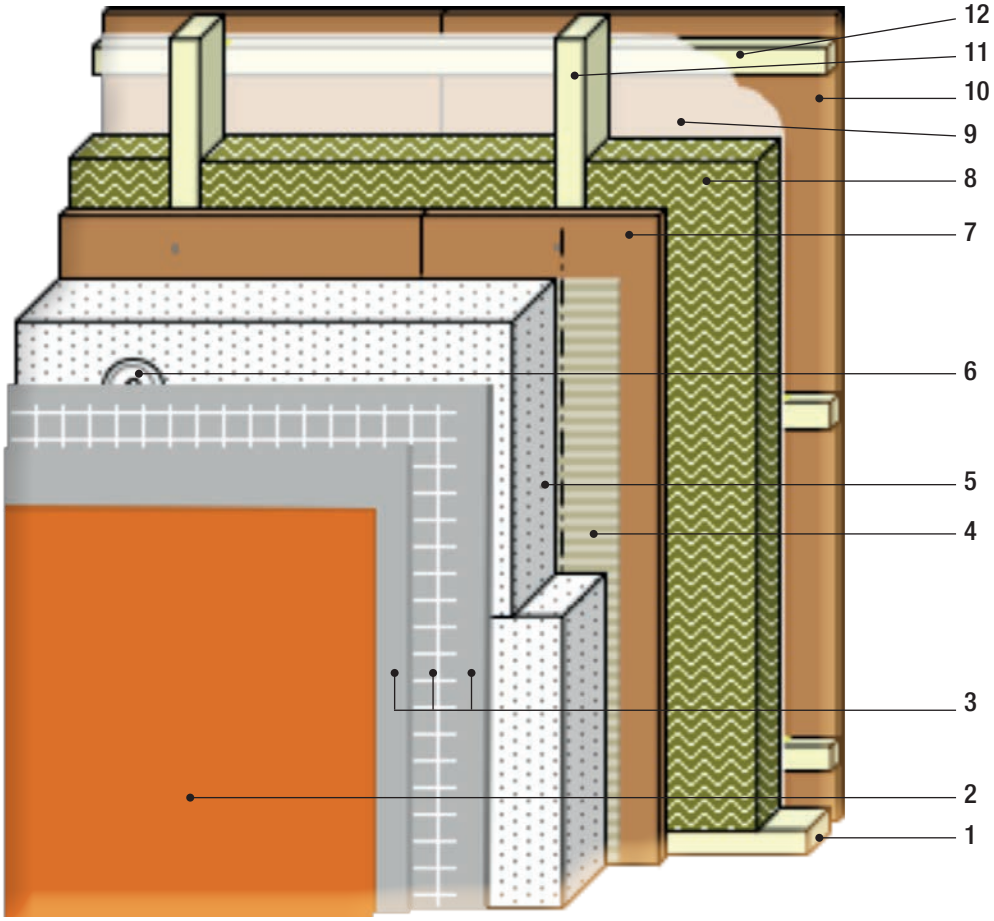

1 • Lisse basse
2 • Finition (avec impression si nécessaire)
3 • Enduit de base armé
4 • Colle JEFCOTHERM BOIS
5 • Isolant rapporté en PSE
6 • cheville pour support bois (aux points singuliers)
7 • Panneaux supports (pare-pluie)
8 • Isolant interne
9 • Pare-vapeur ($S_d \geq 90$ m)
10 • Parement intérieur
11 • Ossature secondaire
12 • Ossature primaire (montant)

CALAGE EN PLEIN

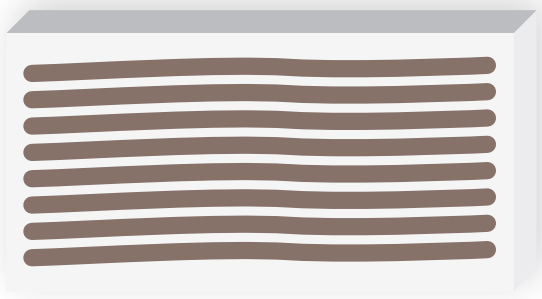

À la lisseuse crantée de U5 à U10 sur support de parfaite planéité.

2 MATÉRIAUX

ISOLANT

PLAQUES DE POLYSTYRÈNE EXPANSÉ (PSE)

Dimension : 1200 x 600 mm² / **Qualité** : PSE certifié ACERMI, classé I≥ $_2$ S≥ $_4$ O=$_3$ L≥ $_3$ (120) E≥ $_2$

RÉFÉRENCES	DIMENSIONS	SOCIÉTÉS
CELLOMUR	BLANC	HIRSCH Isolation
CELLOMUR ULTRA	GRIS*	
CELLOMUR ULTRA ECA	GRIS*	
KNAUF XTHERM ITEX TH 38 SE	BLANC	KNAUF INSULATION
KNAUF XTHERM ITEX SUN +	GRIS*	
KNAUF XTHERM ITEX TH 38 SE FM+	BLANC	
KNAUF XTHERM ITEX EKO	GRIS*	
FAÇADBOX 38	BLANC	ISOBOX
FAÇADBOX 31	GRIS*	
ETIXX 37	BLANC	
ETIXX 31	GRIS*	

** Pour les isolants gris, l'utilisation d'un filet ou d'une bâche anti-uv n'est plus obligatoire. En revanche, les deux chevilles de maintien provisoires sont toujours de rigueur le temps de la prise de la colle.*

PERFORMANCES : RÉSISTANCES THERMIQUES INDICATIVES SELON L'ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT (valeurs indicatives, vérifier la disponibilité des épaisseurs auprès du fabricant).

* R ≥ 3,7 m²K/W : crédit d'impôt possible.

PSE BLANC

ÉPAISSEUR (mm)	R (m²K/W)
50	1,30
60	1,55
70	1,85
80	2,10
90	2,35
100	2,60
110	2,90
120	3,15

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE
λ = 38 mW/(m.K)

GAMME ISOBOX (ETIXX 37)

ÉPAISSEUR (mm)	R (m²K/W)
50	-
60	-
70	-
80	-
90	-
100	-
110	-
120	3,15

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE
λ = 38 mW/(m.K)

PSE GRIS

ÉPAISSEUR (mm)	R (m²K/W)
50	1,60
60	1,90
70	2,25
80	2,55
90	2,90
100	3,20
110	3,50
115*	**3,70**
120	**3,85**

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE
λ = 31 mW/(m.K)

GAMME KNAUF (KNAUF XTHERM ITEX EKO)

ÉPAISSEUR (mm)	R (m²K/W)
50	-
60	1,85
70	2,15
80	2,50
90	2,80
100	3,10
110	3,40
115*	3,55
120	**3,75**

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE
λ = 32 mW/(m.K)

CHEVILLE A ROSACE POUR FIXATION DE L'ISOLANT

Utiliser des chevilles à vis métallique spéciale pour support bois. Celles-ci doivent porter le marquage CE selon la norme NF EN 14592+A1, ou sur la base d'une Évaluation Technique Européenne selon l'EAD n° 130033-00-0603.

La raideur des rosaces doit être supérieure à 0,3 kN/mm.

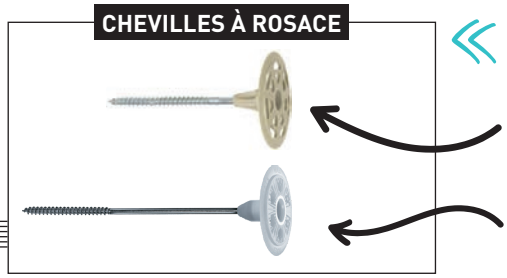

RÉFÉRENCES	TYPE DE CHEVILLES	TYPE DE POSE	ATE / ETE	FABRICANT
(Vis) Fischer POWER FAST THERMOFIX 6 H-NT	À visser	À fleur/à cœur	ETA-11/0027	fischer
EJOT STR H	À visser	À fleur/à cœur	-	EJOT

ENDUIT PRÉPARATOIRE

CE

JEFCOTHERM BOIS

Calage

JEFCOTHERM BOIS s'utilise comme produit de calage uniquement sur les panneaux dérivés du bois.

Prêt à l'emploi

Conditionnement : Seau de 20 kg

CE

JEFCOTHERM POUDRE GRIS

Calage et couche de base

JEFCOTHERM POUDRE GRIS s'utilise comme produit de calage uniquement sur les panneaux à liant hydraulique ou la maçonnerie.

Préparation à gâcher à 22 %

Conditionnement : Sac de 25 kg

CE

JEFCOTHERM POUDRE BLANC

Couche de base

JEFCOTHERM POUDRE BLANC s'utilise uniquement pour couche de base

Préparation à gâcher à 24 %

Conditionnement : Sac de 25 kg

ARMATURE NORMALE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ	CLASSEMENT QB
R131 A 101 C +	ADFORS SAINT-GOBAIN	$T_3Ra_1M_2E_2$
R131 A 102 C +		$T_3Ra_2M_2E_3$

ARMATURE RENFORCÉE

RÉFÉRENCES	SOCIÉTÉ
R585 A 101	ADFORS SAINT-GOBAIN

PROFILÉS

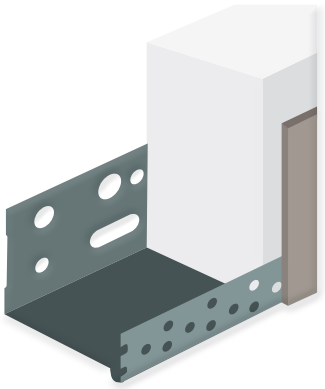

PROFILÉS DE DÉPART

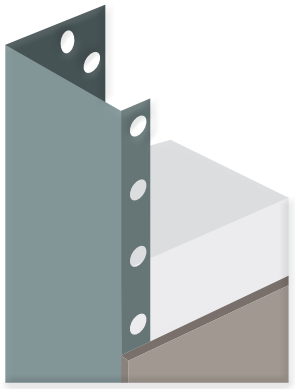

PROFILÉS D'ARRÊT LATÉRAL

(Aile pleine, ou perforée pour enduisage)

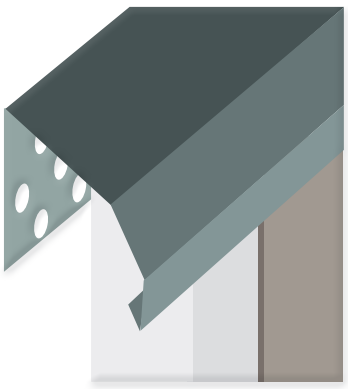

PROFILÉS DE COURONNEMENT

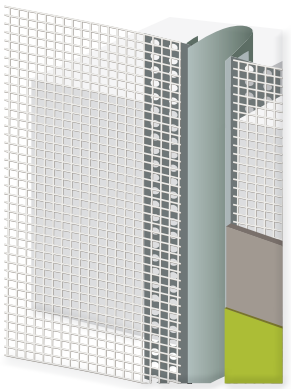

PROFILÉS DE JOINT DE DILATATION OU DE RUPTURE

CHEVILLES POUR FIXATION DES PROFILÉS

CHEVILLES À FRAPPER

BÉNÉFICIANT D'UNE ETE (OU D'UN ATE VALIDE) :

DÉNOMINATION COMMERCIALE	FABRICANTS	CATÉGORIES D'UTILISATION*
EJOTHERM NK U	EJOT	A, B, C
EJOTHERM SDK U		A, B, C, D, E
FISCHER WS 8 N	fischer	A, B, C
SPIT HIT M - P	spit	A, B, C

*Définies dans l'ETAG 014 ou l'EAD-33196-01-0604

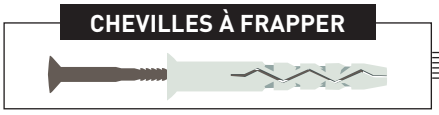

NOTES

- ***NOTE 1 :*** *minimum 3 fixations / mètre*
- ***NOTE 2 :*** *les profilés d'arrêt à la périphérie du système ne nécessitent pas de cheville sous ETE/ATE.*

ACCESSOIRES DIVERS

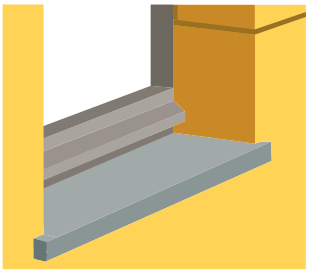

BAVETTE EN ALUMINIUM

Pour protection des appuis de baie

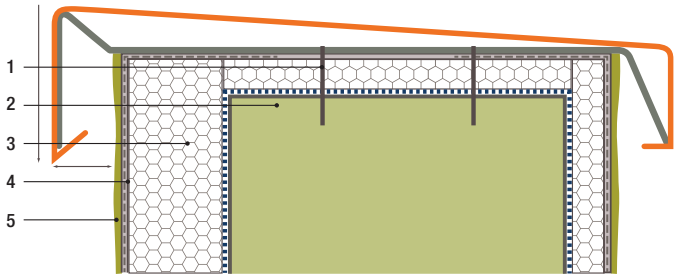

COUVERTINES D'ACROTÈRES

En aluminium ou acier galvanisé

1 • Fixation / 2 • Support / 3 • Isolant / 4 • Sous-enduit armé / 5 • Finition

RALLONGES DE GOND DE TYPE ISOGOND, BUTÉES DE VOLET

IMPRESSIONS

AQUAFAST FIXATEUR 0 GRANITE

Impression granitée opacifiante en phase aqueuse

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L

CRISTALITE IMPRESSION

Impression spécifique pour finitions minérales silicates

Consommation :
environ 0,160 à 0,200 L/m² (selon support)

Conditionnement : 15 L

IMPRIM'CHAUX

Impression spécifique pour finitions minérales à la chaux

Rendement : 6 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L – 5 L

Se reporter aux fiches techniques des produits.

ENDUIT DE FINITION

FINITIONS STRUCTURÉES

SILIPLAST 18-21

Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :
SILIPLAST TALOCHE (21 ou 18)*

Aspect grésé/ribbé :
SILIPLAST GRÉSÉ 2*.

* Existent aussi en version siloxanée « SLX »

OU

SILIPLAST MARBRE

Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Consommation : 3,5 à 5,0 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

OU

SILIPLAST TSF

Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II – 2b).

Consommation : 1,6 à 1,8 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché

PRODUITS MINÉRAUX

TALOCALCE

Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille II - 3).

Consommation : 2,0 à 2,6 kg/m²

Conditionnement : 25 kg net

Aspect taloché :
TALOCALCE GRAIN MOYEN 21
TALOCALCE GRAIN FIN 18
TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12

FINITIONS LISSES

CRISTALITE LISSE

Enduit extérieur de peinture en phase aqueuse
(NF T36-005 : famille I – 1b$_1$).

Rendement : 7 à 8 m²/L

Conditionnement : 15 L

S'applique sur
TALOCALCE GRAIN EXTRA FIN 12.

Se reporter aux fiches techniques des produits.

3 MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION

1. CONDITION D'APPLICATION

- Support sec, température ambiante ≥ 5° C et ≤ 35°C, et humidité relative < 80 %.
- Ne pas exécuter les travaux par temps de pluie, en période de gel, sur des supports exposés directement au soleil en été ou sous grand vent. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées non seulement pendant l'application des produits, mais aussi pendant la nuit afin d'assurer un parfait durcissement.

NOTE

Il est conseillé de protéger la partie haute de l'ouvrage durant les travaux afin d'éviter la pénétration des eaux de pluie dans le plan d'adhérence de la couche de base armée avant la mise en place des dispositifs de protection définitifs.

2. OUTILLAGE

- Agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min)
- Truelle
- Lisseuse inox
- Taloche plastique
- Ciseaux
- Perforateur
- Marteau et fixations
- Chevilles à frapper ou à visser et chevilles-rosaces
- Bouclier
- Taloche abrasive
- Ponceuse aspirante
- Règle de 2 m
- Scie égoïne
- Table à fil chaud
- Visseuse électrique

3. RECONNAISSANCE ET NETTOYAGE DES SUPPORTS

- La préparation des supports neufs doit respecter les spécifications données dans le cahier des clauses techniques JEFCOTHERM MOB.
- Nous consulter pour les supports anciens déjà revêtus.
- Sur supports dont on ignore les caractéristiques, la résistance des chevilles doit être déterminée par un essai préalable (consulter le fabricant de la cheville).
- Le taux d'humidité dans les panneaux supports doit être inférieur à 12 % en masse, et doit être contrôlé avant la mise en œuvre de l'ETICS.
- Décontamination du support avec EFYMURS (cf. Fiche Technique).

EXÉCUTION DES TRAVAUX

1. PRÉAMBULE

La mise en œuvre des produits décrits dans la présente fiche est établie à partir du CCT JEFCOTHERM MOB à valeur de cahier des charges, auquel l'utilisateur doit se reporter.

2. PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Dépoussiérage, nettoyage.
- Décontamination du support si nécessaire avec EFYMURS (cf. fiche technique).
- Dépose des éléments fixés à la paroi (descentes d'eau pluviale, butées de volets etc.).

3. MISE EN PLACE DES PROFILÉS D'ARRÊT

Pose du profilé de départ formant goutte d'eau à 15 cm au moins au-dessus du niveau du sol naturel, des profilés de couronnement et d'arrêt latéraux, avec des accessoires de fixation définis dans la section Matériaux.

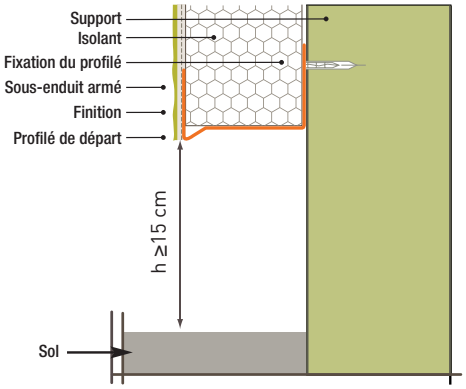

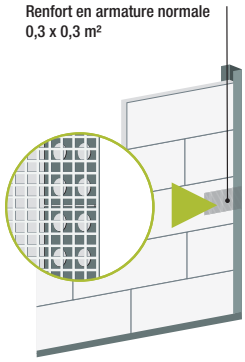

Ne pas poser les profilés en aluminium bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profilés se dilater si nécessaire (y compris en cas d'utilisation des éclisses de jonction en PVC). Pose des profilés de départ, de couronnement et latéraux avec les chevilles à frapper visées dans la section Matériaux.

4. PRÉPARATION DU PRODUIT DE CALAGE

JEFCOTHERM BOIS : PRÊT À L'EMPLOI
JEFCOTHERM POUDRE GRIS :

1 • Verser 5,50 litres d'eau dans un récipient propre

2 • Incorporer progressivement 25 kg de JEFCOTHERM POUDRE GRIS en mélangeant à l'aide d'un agitateur électrique à vitesse lente (300 tr/min) jusqu'à obtention d'une pâte homogène.

3 • Laisser reposer 5 minutes avant l'utilisation.

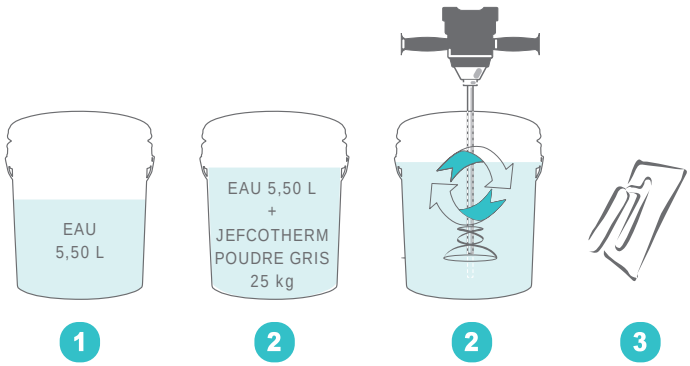

1. CALAGE DES PLAQUES D'ISOLANT

La mise en œuvre des produits décrits dans la présente fiche est établie à partir du CCT JEFCOTHERM MOB à valeur de cahier des charges, auquel l'utilisateur doit se reporter.

À la lisseuse crantée de U5 à U10 sur support de parfaite planéité.

Le calage en plein est fait sous réserve d'une planéité compatible.

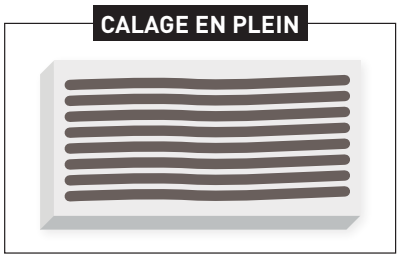

JEFCOTHERM BOIS
1,5 à 2,0 kg/m²

JEFCOTHERM POUDRE GRIS	EAU 22 %	PRODUIT PRÉPARÉ
3,0 à 4,5 kg/m²	0,7 à 1,0	3,7 à 5,5

Les panneaux sont posés bord à bord, parfaitement jointifs, horizontalement, par rangées successives à joints décalés façon coupe de pierre à partir du profilé de départ en partie basse. Les panneaux sont harpés en angle sortant ou rentrant. Les panneaux encollés sont frappés et pressés à l'aide d'un bouclier contre le mur support, en contrôlant la planéité à la règle de 2 m. Ponçage obligatoire de l'isolant.

NOTE

Un délai de séchage d'au moins 24 heures doit être respecté avant mise en place des chevilles.

2. FIXATION DE L'ISOLANT

Pour le dimensionnement du système vis-à-vis de la résistance à la dépression au vent on se reportera à l'annexe D du CCT JEFCOTHERM MOB.

Fixation avec des vis à bois associées à une rosace : cf § MATÉRIAUX Cheville de fixation de l'isolant.)
La longueur de la cheville est choisie en fonction de l'épaisseur de l'isolant de telle sorte que la profondeur de pénétration (revêtement éventuel non compris), soit d'au moins 30 mm.
Le choix de la cheville est défini lors de la « reconnaissance préalable » exécutée sur chantier par le fournisseur de chevilles. Le nombre minimal de chevilles est déterminé d'après les efforts dus à la dépression maximale sous vent normal selon la zone climatique en fonction de l'exposition (cf. CCT JEFCOTHERM MOB) et de la charge admissible des chevilles dans le support considéré.

La pose des chevilles MOB doit coïncider avec les montants de la paroi porteuse.

Vissage des vis directement dans les montants en bois de la structure. Dans le cas des chevilles accidentellement trop enfoncées, recouvrir préalablement la tête de la cheville à l'aide de JEFCOTHERM POUDRE GRIS ou BLANC. Laisser sécher 24 h avant l'application de l'enduit de base.

La pose de chevilles à cœur permet d'éviter cet inconvénient, et la mise en place des bouchons de laine minérale permet de garantir un état de surface optimal. Ce mode de fixation prévient de plus des apparitions de spectres de chevilles (effet « coccinelle »).

3. MISE EN PLACE DES RENFORTS D'ARÊTES

Mise en place des profilés d'angle : Il est conseillé d'utiliser des profilés d'angle en aluminium ou en PVC pré-entoilés. La pose des profilés d'angle se fait avec **JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC)**. Ne pas poser les profilés bord à bord mais respecter un espace de 2 à 3 mm pour laisser les profilés se dilater si nécessaire.

4. RENFORTS AUX POINTS SINGULIERS

Pose de "mouchoirs" constitués de bande d'armature normale de dimension 30 x 30 cm² au droit des angles des ouvertures (portes, fenêtres) et au droit des jonctions des profilés, à l'aide du produit employé pour la couche de base.

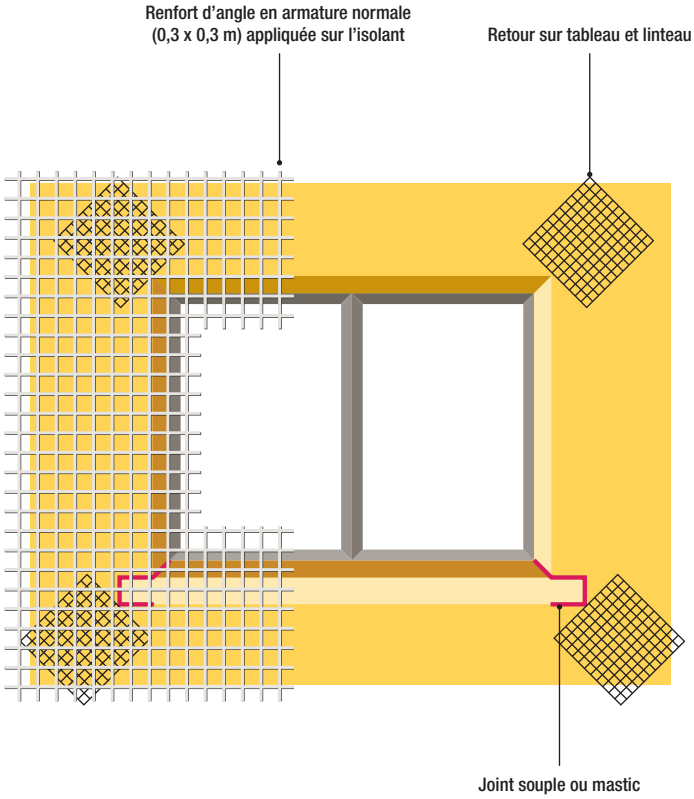

RÉALISATION DE LA COUCHE DE BASE ARMÉE EN PARTIE COURANTE

1. CONSOMMATION*

JEFCOTHERM POUDRE GRIS	+ EAU 22%	PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI		
		1ère passe	2nde passe	TOTAL
SIMPLE ARMATURE STANDARD : 6,0 À 6,5 kg/m²	1,3 à 1,8 kg/m²	4,0 à 5,0 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	7,3 à 8,3 kg/m²
DOUBLE ARMATURES STANDARD : 6,5 À 8,0 KG/M²	1,4 à 1,8 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	5,0 à 6,0 kg/m²	7,9 à 9,8 kg/m²
ARS** : 6,5 À 8,0 kg/m²	1,4 à 1,8 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	5,0 à 6,0 kg/m²	7,9 à 9,8 kg/m²

JEFCOTHERM POUDRE BLANC	+ EAU 24%	PRODUIT PRÊT À L'EMPLOI		
		1ère passe	2nde passe	TOTAL
SIMPLE ARMATURE STANDARD : 6,0 À 6,5 kg/m²	1,4 à 1,6 kg/m²	4,0 à 5,0 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	7,4 à 8,1 kg/m²
DOUBLE ARMATURES STANDARD : 6,5 À 8,0 KG/M²	1,6 à 1,9 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	5,0 à 6,0 kg/m²	8,1 à 9,9 kg/m²
ARS** : 6,5 À 8,0 kg/m²	1,6 à 1,9 kg/m²	3,0 à 4,0 kg/m²	5,0 à 6,0 kg/m²	8,1 à 9,9 kg/m²

*Consommations moyennes théoriques, consulter la Fiche Technique pour plus d'informations.

** ARS : Armature de renfort et simple

2. SIMPLE ARMATURE STANDARD

1ère couche avec armature normale :

- Application à la lisseuse inox d'une couche de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) préparé sur une largeur de 1,1 m et marouflage de l'armature normale dans la couche de base encore fraîche.
- Renouveler l'opération par lés de 1,1 m avec recouvrement de 10 cm de large sur le lé précédent.
  L'armature ne doit jamais être positionnée sur la laine minérale.

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 24 heures.

2ème couche sans armature :

- Application à la lisseuse inox d'une seconde couche de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) préparé afin d'enrober complètement l'armature entre les deux couches et de satisfaire à l'épaisseur conventionnelle minimum requise de 3 mm (tolérance locale d'exécution : 20 %).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 à 24 heures.

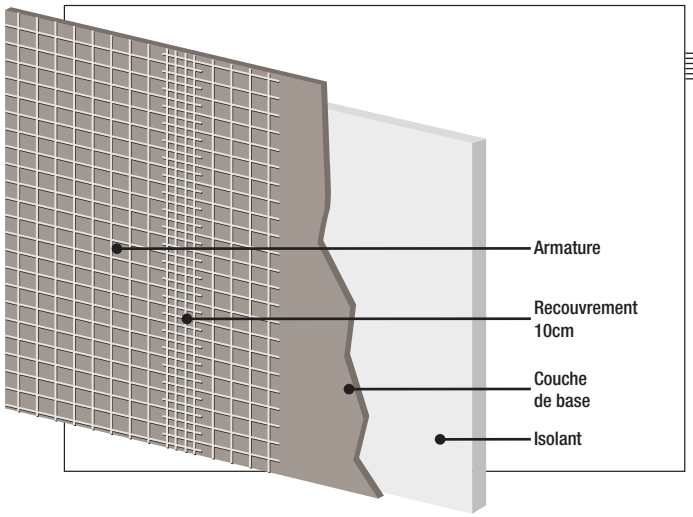

3. DOUBLE ARMATURE STANDARD

Pour le renforcement de l'ETICS, on peut doubler l'armature standard. Le chevauchement des lés d'armature n'est pas obligatoire dans cette première couche ; seule la résistance mécanique est recherchée.
On procédera comme au 8-1 ci-avant sur une hauteur de 2 à 3 m environ.
Après séchage, réaliser l'enduit de base armé général par-dessus.

4. ARMATURE RENFORCÉE + ARMATURE STANDARD (ARS)

Pour une résistance mécanique accrue sur le premier niveau, on marouflera l'armature renforcée dans une couche de JEFCOTHERM POUDRE encore fraîche appliquée à raison de 6,5 à 8 kg/m² environ.
Les lés sont posés à joints vifs pour ne pas faire de surépaisseur. Après séchage, réaliser l'enduit de base armé général comme ci-dessus avec l'armature standard (avec recouvrement de 10 cm des lés).

NOTE

En cas de système renforcé avec deux armatures, on attendra 24h avant de mettre en œuvre la finition (et/ou l'impression) compte tenu des forts grammages.

5. RÉSISTANCE AUX CHOCS DE CORPS DURS

	JEFCOTHERM POUDRE	ÉNERGIE DE CHOC MAXIMALE	CATÉGORIE D'USAGE (SELON ETAG 004)
JEFCOTHERM MOB PSE	SIMPLE ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I, II OU III SELON FINITION
	DOUBLE ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I
	SIMPLE ARMATURE STANDARD	10 J	CATÉGORIE I

Se reporter au § 3.3.3 de l'ETA-11/0433 pour les détails.

1ÈRE COUCHE AVEC ARMATURE

APPLICATION D'UNE COUCHE DE JEFCOTHERM POUDRE GRIS OU BLANC

POSE DE L'ARMATURE

MAROUFLAGE DE L'ARMATURE

2ÈME COUCHE SANS ARMATURE

SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE

Aucune disposition particulière de l'IT249 n'est applicable pour le domaine d'emploi visé.

Le système JEFCOTHERM MOB PSE est en cours d'évaluation vis-à-vis de la sécurité incendie. En attendant un rapport de classement officiel, l'usage de ce système est limité aux maisons individuelles à un étage sur rez-de-chaussée, dont la façade est à plus de 4 m de la limite de propriété (réaction au feu M4).

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Se reporter à la fiche POINTS SINGULIERS.

APPLICATION DE LA COUCHE D'IMPRESSION

FINITIONS ORGANIQUES

- Application au rouleau polyamide de 14 à 18 mm, d'une couche de AQUAFAST FIXATEUR O GRANITE à raison de 200 à 230 g/m² (0,12 à 0,16 litre/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.

FINITIONS SILICATES

- Application au rouleau texturé de 14 à 18 mm d'une couche de CRISTALITE IMPRESSION à raison de 200 à 220 g/m² (0,160 à 0,200 L/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 6 heures.

FINITIONS À LA CHAUX

- Application au rouleau texturé de 12 à 14 mm d'une couche d'IMPRIM CHAUX à raison de 170 g/m² (0,140 litre/m²).

Temps de séchage minimal avant recouvrement : 12 heures.

APPLICATION DE L'ENDUIT DE FINITION

FINITION ENDUIT

- Application à la lisseuse inox à raison de 1,5 à 5,0 kg/m² de SILIPLAST GRÉSÉ, TALOCHÉ, TSF ou LPF MARBRE.

OU

- Application à la lisseuse inox à raison de 2,0 à 2,6 kg/m² de CRISTALITE TALOCHE.

OU

- Application à la lisseuse inox à raison de 1,3 à 2,2 kg/m² de TALOCALCE.

NOTE

La finition SILIPLAST TSF doit être précédée, outre l'impression, d'une passe d'enduit JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC) supplémentaire pour parfaire la planéité. De même, la finition TALOCALCE grain extra fin 12 peut être précédée d'une passe de JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC).

FINITION ENDUIT + PEINTURE

Application d'une passe de **JEFCOTHERM POUDRE (GRIS ou BLANC)** supplémentaire pour parfaire la planéité et assurer l'épaisseur minimale requise du système d'enduit, avant impression. Se reporter à l'Évaluation Technique Européenne ETA-11/0433 pour les combinaisons possibles.

Application au rouleau et à la brosse à raison de 160 g/m² par couche de deux couches de CRISTALITE LISSE.

NOTE

L'épaisseur conventionnelle de la couche de base armée et du revêtement de finition est d'au moins 4 mm (cf.GuPPI 1). D'autres revêtements sont possibles en variante de finition (cf. Chapitre Matériaux, et Fiches Techniques des Produits).

1 : Guide de Préconisations – Protection contre l'Incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé (ETICS – PSE) – Octobre 2020

NOS AGENCES

(01) BOURG-EN-BRESSE	04 74 22 33 77
(06) MOUGINS	04 93 94 79 47
(06) VALLAURIS	04 93 74 32 32
(10) LA CHAPELLE / TROYES	03 25 74 63 35
(13) AIX-EN-PROVENCE	04 42 39 26 20
(13) AUBAGNE	04 42 82 00 00
(13) MARSEILLE	04 96 12 05 56
(13) ST-MITRE LES REMPARTS / MARTIGUES	04 42 49 04 90
(13) VITROLLES	04 42 89 09 92
(14) BRETTEVILLE-SUR-ODON / CAEN	02 31 52 05 82
(16) COGNAC	Ouverture 2023
(17) PUILBOREAU / LA ROCHELLE	05 46 67 28 17
(17) ST-GEORGES-DES-COTEAUX / SAINTES	05 46 91 44 85
(21) DIJON	03 80 54 04 55
(22) PLERIN / SAINT-BRIEUC	02 96 78 44 70
(27) GUICHAINVILLE / EVREUX	02 32 33 27 66
(29) GOUESNOU / BREST	02 29 61 22 55
(29) ERGUÉ-GABÉRIC / QUIMPER	02 98 66 63 35
(31) TOULOUSE	05 61 22 87 72
(33) BORDEAUX	05 56 50 75 25
(33) LE PIAN-SUR-GARONNE / LANGON	05 57 36 21 02
(33) LIBOURNE	05 57 25 24 00
(33) LE HAILLAN	05 56 39 58 52
(34) MONTPELLIER	04 67 58 88 89
(35) CESSON-SÉVIGNÉ / RENNES	02 99 22 87 88
(37) CHAMBRAY-LÈS-TOURS / TOURS	02 47 48 30 80
(38) ECHIROLLES / GRENOBLE	04 76 22 01 24
(38) TIGNIEU-JAMEYZIEU	04 72 07 01 20
(38) VOIRON	04 76 06 45 27
(39) MONTMOROT / LONS-LE-SAUNIER	03 84 47 25 00
(44) NANTES	02 28 08 70 80
(44) REZÉ / NANTES	02 28 25 00 55
(44) ST-HERBLAIN / NANTES	02 40 92 14 69
(44) ST-NAZAIRE	02 40 66 41 01
(49) ANGERS	02 41 34 84 28
(51) REIMS	03 26 97 09 73
(52) CHAUMONT	03 25 02 55 64
(53) LAVAL	02 43 10 04 27
(54) NANCY	03 83 35 48 47
(56) CAUDAN / LORIENT	02 97 87 92 82
(56) VANNES	02 97 54 54 55
(57) METZ	03 87 36 01 63
(58) ST ELOI / NEVERS	03 86 71 89 90
(59) WASQUEHAL / LILLE	03 20 89 64 60
(60) JAUX / COMPIEGNE	03 44 44 85 85
(64) BILLERE / PAU	05 59 92 06 75
(67) SOUFFELWEYERSHEIM / STRASBOURG	03 88 38 05 02
(68) MULHOUSE	03 89 42 17 42
(69) VILLEURBANNE / LYON	04 78 94 50 70
(69) SAINT PRIEST / LYON	04 72 48 81 66
(70) SAINT-SAUVEUR / LUXEUIL	03 84 40 08 88
(71) CHATENOY / CHALON-SUR-SAÔNE	03 84 40 08 88
(73) VIVIERS-DU-LAC / CHAMBERY	04 79 52 00 88
(74) ANNECY	04 50 08 12 08
(74) SCIONZIER / CLUSES	04 50 34 91 80
(76) ST-JEAN-DE-CARDONNAY / ROUEN	02 32 93 93 20
(79) NIORT	05 49 33 45 72
(84) AVIGNON	04 90 81 02 33
(84) BOLLENE	04 90 30 05 50
(85) CHALLANS	02 28 10 96 56
(85) LA ROCHE-SUR-YON	02 51 36 20 76
(85) LES SABLES-D'OLONNE	02 51 23 65 74
(90) VALDOIE / BELFORT	03 84 58 15 73
(92) NANTERRE / PARIS	01 47 24 41 00
(93) AUBERVILLIERS / PARIS	01 48 11 37 37
(94) IVRY-SUR-SEINE / PARIS	01 49 60 02 02

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !

PEFC 10-31-1258
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc.france.org

IMPRIM'VERT®

JEFCO Peintures

Siège Social : Les Docks II • 185 Chemin de Saint-Lambert • 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE
Tél. : 04 96 12 50 00 - Fax : 04 91 47 80 65 - contact@jefco.fr

Entreprise Citoyenne